

A. Talents

société par actions simplifiée (société à associé unique)

au capital de cent (100) euros

siège social : 2 Square de florette Le Parc des 7 Collines 13011 Marseille

en cours d'immatriculation

(la "**Société**")

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Monsieur Anthony Jean Maurice Tremella, associé, demeurant 2 Square de florette Le Parc des 7 Collines 13011 Marseille, a souscrit 1000 actions d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, soit un montant total d'apport de cent (100€) euros.

Cet associé a libéré en numéraire, à la souscription, un montant total de cent (100) euros.

Les mille (1000) actions d'origine, d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, forment le capital initial dont les apports en numéraire représentent un montant de cent (100) euros.

Les actions ont été libérées en totalité à la souscription ainsi qu'il résulte de l'attestation du dépositaire des fonds l'étude notariale Vincennes M&B Notaires (Valérie MESNAGER et Antoine BASSOT Notaires), située 4, avenue de Paris - 94300 Vincennes.

Fait à Marseille, le

Monsieur Anthony Tremella
Associé et Président